



S A I N T M A R T ' I N F O S



Madame, monsieur, chers Martinots,

Cette année 2020, particulièrement éprouvante, est terminée.

Je souhaite avoir une pensée pour celles et ceux qui nous ont quittés durant cette année 2020 et assurer de mon soutien les martinots qui y ont perdu un proche, victime ou non de la COVID-19, tant les conditions du deuil y ont été encore plus difficiles et douloureuses.

Les solidarités ont permis de faire face aux défis qui étaient les nôtres : prendre soin des plus vulnérables, maintenir nos services publics. Néanmoins, nous avons été privés de la richesse de notre vie villageoise : la convivialité, la proximité, le bonheur d'être ensemble lors d'événements festifs ou associatifs, de la fête des écoles au repas des anciens, en passant par la commémoration du 11 novembre...

En l'absence des traditionnels vœux de la municipalité, je profite de cet éditorial pour souhaiter la bienvenue aux nombreux nouveaux Martinots qui ont choisi de vivre dans notre village.

Dans ce contexte sanitaire exceptionnel, vous avez choisi de faire confiance à notre équipe municipale. Vous avez pu commencer à percevoir des changements et des réalisations avec par exemple l'aménagement du chemin piétonnier, la réorganisation des services municipaux, les nouveaux équipements pour les services techniques et l'entretien du village.

Installés seulement le 6 juillet dernier, vos élus se sont mis au travail immédiatement, pour gérer la priorité sanitaire, mais aussi pour engager la mise en œuvre de nos propositions. S'il est vrai que beaucoup du travail mené depuis 6 mois reste encore peu visible pour les habitants, les contacts pris, les études et dossiers montés, les recherches de partenariats et de financements devraient commencer à se concrétiser dès 2021.

Je souhaite terminer par quelques mots d'espoirs à l'aube de cette nouvelle année.

Jamais les vœux de santé, de prospérité, de joie n'auront trouvé autant de résonance dans nos esprits. Je ne doute pas que l'horizon s'éclaire et que nous retrouverons rapidement nos petits bonheurs du quotidien et ces instants de convivialité qui nous manquent tant !

Avec la volonté et le plaisir de retrouver ces instants partagés,
Je vous souhaite une joyeuse année 2021 !



Plus moderne, plus pratique, depuis votre ordinateur, votre tablette ou votre mobile, vous y trouverez quelques nouveautés: Une partie réservée aux actualités locales, un agenda des manifestations du village, une rubrique "Nos joies, nos peines" mise à jour régulièrement, la possibilité de réserver un créneau à la déchèterie depuis le site, un accès direct à l'agenda des sorties et manifestation du Grand Sénois fourni par l'office du tourisme de Sens ainsi qu'une page réservée à l'expression des Groupes Municipaux. Nous souhaitons que ce nouveau site vous soit utile...

<https://www.stmartindutertrebonne.fr/>

Nouvelle page Facebook

Le Site Internet de la commune change!

Avec des informations pratiques sur la vie à Saint Martin.
Son nom: Mairie de Saint Martin du Tertre-Yonne
En vous y abonnant, vous recevrez automatiquement les messages sur votre fil d'actualités.

Création d'un Conseil Municipal des Jeunes

La commune de Saint Martin a décidé d'instaurer un « Conseil Municipal des Jeunes » pour les enfants et les adolescents.

Pourquoi?

Cette instance constitue un véritable lieu d'apprentissage à l'engagement individuel et collectif.

Les objectifs :

Favoriser la participation des jeunes à la vie locale

Permettre aux jeunes de donner leur avis et d'influencer les projets de la collectivité.

Accompagner les jeunes dans la définition de projet et leur mise en œuvre.

Développer un mode de dialogue entre les jeunes et les élus

Développer des rencontres intergénérationnelles.



Tu souhaites te présenter?

Alors viens chercher un dossier à la mairie ou télécharge le sur le site de la commune.

**Date limite inscription:
Jeudi 4 Février**

Conseil Municipal
Des Jeunes

Qui peut poser sa candidature?

Tous les jeunes de Saint Martin du Tertre de 9 à 18 ans.

Qui vote ?

Tous les jeunes de 09 à 11 ans pour le « Collège enfants »

Tous les jeunes à partir de 12 ans pour le « Collège adolescents »

Mandats :

Les jeunes disposent de 2 ans pour exercer leur mandats, de nouvelles élections auront lieu en janvier 2023.

Consultation des habitants: votre avis nous interesse

Le Vendredi 26 et le Samedi 27 février de 10h à 17h, nous vous attendons à la salle des Fêtes.

Vous pourrez y donner votre avis sur des dossiers déjà en cours ou bientôt à l'étude, comme par exemple:

La sécurisation de la route de Nailly.

L'aménagement d'une aire de jeux pour enfants (lieux?)

Plan de circulation dans St Martin.

Installation de commerces (superette) à coté de l'école Jules Ferry.

Ouverture de la partie gauche du stade aux martinots.

Vous pourrez aussi, si vous le souhaitez, vous exprimer sur d'autres problématiques qui vous semblent importantes.

Un parcours sera mis en place dans la salle, afin de respecter au mieux les mesures sanitaires, avec une table pour chaque domaine, avec des informations sur ce qui est déjà envisagé.

Déclaration de travaux ou permis de construire?

En règle générale, tous les travaux de construction, agrandissement ou rénovation nécessitent une autorisation d'urbanisme. Selon l'importance des travaux, cette autorisation peut être un permis de construire ou une déclaration préalable. Vous devez même déclarer en mairie une légère modification de façade ! Lorsqu'une autorisation est obligatoire, vous devez toujours l'obtenir **avant** de réaliser les travaux. Pour toutes les infractions aux règles d'urbanisme vous encourez à minima **une obligation de mise en conformité ou de démolition des travaux irréguliers.**

Plus de renseignements à la mairie ou sur le site de Saint Martin du Tertre, rubrique « Vivre à St Martin » puis « Urbanisme » Ou <https://www.grand-senonais.fr/habitat-et-urbanisme/les-regles-durbanisme/>

Concours illuminations de Noël

Une quarantaine de maison ont été décorées cette année!

Les lots sont sous le signe des vins de l'Yonne (Chablis, Coulanges...)

Aussi, le gagnant recevra un carton de 6 bouteilles, du second au 4ème, 4 bouteilles etc....

Merci aussi à ceux qui, même s'ils ne figurent pas dans le classement, ont participé à rendre Noël plus joyeux.

- | | |
|---|---|
| 1er Prix | Mr et Mme Salvatore LAUCCI / 23, rue du Clos Romain |
| 2ème Prix | Mr et Mme José FERNANDES / 1, rue St Exupéry |
| 3ème Prix | Mr et Mme Daniel BINON chemin de la Motagne |
| Exæquo | Mr et Mme Patrick SAMYN / 24, les Joigneaux |
| Hors concours: Mr et Mme Jean-Michel BISSON / route de Nailly | |

Sont aussi récompensés:

A.GARNIER, Y.ARNOL, A.LEMAIRE, D.CAILLET, P.BRUERE, C.LECOQ, C.DELATOUR, JM LUCQUIN, S.MANCHIN, M.TELLE
J.SUFFIT, A.TARANNE, Y.BAUMONT, G.WEISS, J. PAQUIET, JC ALLAIN, J.THOMAZO, M..CARTIER, S.CORNIL, JC.POULAIN



En novembre, fabrication de masques pour les écoliers, merci à la dizaine de bénévoles qui ont participé aux ateliers...

Les enfants de l'école primaire peuvent aller à la cantine en toute sécurité: les travaux du chemin piétonnier sont terminés, un éclairage sera prochainement mis en place.



Naissances

01/09 Nina JEVDJENIJEVIC
08/09 Lenzo ANDREAC DELORME
12/09 Martin MAISSE YVON
02/10 Mahir TURHAN



Mariages

26/09 Camille CRIEZ & Guillaume HAAS
28/12 Justine GRANCHAMP & Clément CORDILLOT



Décès

17/09 Philippe LEPECHKINE
14/10 Jean BARTHELEMY
14/10 Alice RICHARD Vve COURNELET
16/11 Elisabeth LEGOUGE



29/11 Adélaïde DE FREITAS ep DA SILVA
19/12 Arlette GILLES ep BOUFFETY
24/12 Lucette ALARD ep ALABEURTHE
26/12 Guillaume ARNOL

Prendre RDV / Vaccination COVID

La salle des Fêtes de Sens se transforme en centre de vaccination contre la Covid-19. Entre 200 et 300 personnes peuvent y être vaccinées chaque jour.

Cette campagne dans un premier temps a été réservée aux professionnels de santé, hospitaliers ou libéraux, âgés d'au moins 50 ans et/ou présentant un facteur de risque. Mais dès à présent, les vaccinations sont ouvertes aux personnes de plus de 75 ans, ce qui représente 38.000 personnes dans l'Yonne ainsi qu'au personnes présentant des pathologies à « haut risque » de tous âges.

Pour prendre RDV, aller sur les site de l'Hôpital de Sens ou sur le site de St Martin / Accès direct: « Prise de RDV vaccination COVID à Sens ».

Numéro National: 0800 009 110 Numéro Local: 03 86 95 68 46

Ouverture déchèterie sur RDV & Calendrier de collecte des déchets ménagers

Ouverture des déchèteries de Sens uniquement sur RDV jusqu'au 28 février

Accès direct pour la réservation depuis le site internet de la commune « Prise de RDV Déchèterie des Sablons » ou sur <https://formulaire.demarches.ville-sens.fr/cadre-de-vie/dechetterie-sablons/>

Renseignement au 03 58 45 10 23

SAMU 15

POLICE 17 ou 117

POMPIERS 18 ou 112

Hôpital de SENS 03 86 86 15 15

Clinique Paul-Piquet 03 86 95 86 86

Centre Anti Poison 03 83 32 36 36

SOS Médecins 36 24

Enfants en danger 119

Stop harcèlement scolaire 30 20

Violences femmes Info 39 19

ENEDIS Dépannage 0972 675 089

GRDF Dépannage 0800 473 333

SAUR Dépannage 0810 015 016

Numéros Utiles

Stop aux déjections canines!

Un rappel aux maitres de nos amis les chiens:
Tout possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

Rappel des règles de Stationnement

Ne pas gêner la circulation, les riverains.
Ne pas se garer devant les portes ou portails.
Respecter les zones de stationnement près des écoles afin de garantir la sécurité des enfants.